



HUSM1BA

2024 - 2025

HUSM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Qu'est-ce que la pauvreté et comment la limiter ? Quelles actions les décideurs publics et la société civile peuvent-ils entreprendre, du niveau local au niveau international, pour limiter le changement climatique ? Comment lutter contre les discriminations de genre, ethniques etc. dans nos sociétés contemporaines ? Comment réserver un bon accueil aux personnes souffrant d'un handicap dans le monde du travail ? Faut-il privilégier un monde sans croissance ? Que penser du rôle des grandes puissances ou des pays en développement dans la globalisation ? Voici quelques questions, parmi beaucoup d'autres, auxquelles la formation pluridisciplinaire offerte par le bachelier en sciences humaines et sociales (HUSM1BA) est susceptible d'aider les étudiants à répondre.

Le bachelier en sciences humaines et sociales vise à former des étudiants ouverts à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalents, qui maîtrisent des cadres disciplinaires pluriels, réflexifs par rapport à leurs pratiques.

Les connaissances et les outils théoriques et conceptuels développés dans le cadre du programme vous permettront de :

- **comprendre** les ressorts de l'action publique et politique ;
- **les analyser** en contexte pour cerner les contraintes qui pèsent sur les décisions politiques et collectives dans une approche holistique au moyen d'une ouverture sur les autres disciplines des sciences humaines ;
- **pouvoir agir** sur le monde.

Au terme du premier cycle, vous aurez développé:

- des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble des points de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles ;
- des compétences en méthodologie de la recherche pour apprendre à analyser, expliquer et agir;
- des compétences qui permettent d'analyser de manière précise les phénomènes sociaux et sociétaux actuels ;
- des compétences en communication comme moyen d'expression écrite et orale ;
- un mode de réflexion éthique et citoyen.

Dans le souci de vous professionnaliser et de vous aider à construire vos premières expériences et votre cv, le programme vous donne aussi la possibilité de réaliser:

- un stage d'un mois au cours du bloc 3 (obligatoire) ;
- si vous le souhaitez, une première mobilité internationale auprès de l'une de nos universités partenaires (optionnel).

Votre profil

Pour entamer les études en sciences humaines et sociales, une bonne connaissance du français, un bon niveau de culture générale, un intérêt pour le changement social et l'innovation, et des aptitudes à la recherche méthodique sont requis. Votre insatiable curiosité, votre aptitude aux relations humaines et votre travail feront le reste.

Votre futur job

Nos diplômés font carrière dans

- les transitions écologiques, démocratiques ...et les innovations sociales ;
- les politiques sociales et urbaines, le logement, la santé, la justice, la lutte contre les discriminations, l'égalité de genre, le développement durable,... ;
- les migrations, l'interculturalité et le développement ;
- les champs de l'emploi, des ressources humaines et de la réinsertion ;
- la coopération internationale et les administrations publiques ;
- l'enseignement, les secteurs de la communication et de l'éthique.

Votre programme

Le bachelier en sciences humaines et sociales vous offre:

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques en sciences sociales ;
- des cours et des séminaires de différentes disciplines ;
- des pratiques de recherche et intervention ;
- les outils indispensables pour comprendre le pilotage de nos sociétés et agir sur le vivre-ensemble ;
- une première expérience professionnelle dans le cadre du stage ;
- une possibilité de partir en mobilité sur un semestre ;
- le développement d'aptitudes à la communication comme moyen d'expression orale et écrite.

Il vous permettra aussi:

- l'apprentissage et la pratique de langues (anglais, ainsi que néerlandais ou espagnol) ;
- de croiser en permanence des savoirs expérientiels, professionnels et académique ;
- de vous essayer à une large panoplie de dispositifs d'apprentissage innovants ;
- d'interagir avec des acteurs de terrain d'apprentissage innovants ;

--

AAC3. Élaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines et sociales (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, droit, anthropologie, communication, sciences politiques, économie).

AAC3.2 Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3 Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au

AAS4.4 Montrer une compétence dans la maîtrise des outils de diagnostic organisationnel et du management humain.

AAS5. Mobiliser de manière critique des savoirs pluridisciplinaires, afin d'élaborer une position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques, et politiques contemporains.

AAS5.1 Éclairer des enjeux de société contemporains donnés au travers de la mobilisation de clés de lecture issus de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales.

AAS5.2 S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes sociaux contemporains et enrichir ses apprentissages par des prises de position personnelles.

AAS5.3 Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences humaines totalise 180 crédits comportant:

- des unités d'enseignement relatives à la formation interdisciplinaire en sciences humaines en blocs annuels 1, 2 et 3 ;
- une unité d'enseignement de 15 crédits en bloc annuel 2 pour approfondir sa connaissance et se spécialiser en sciences humaines et sociales ;
- deux ouvertures disciplinaires de 15 crédits pour découvrir et explorer les disciplines de la science politique et de l'information & de la communication, et, ce faisant, pouvoir avoir accès à un plus grand choix de masters de la faculté ESPO de l'UCLouvain.

Le programme propose en 3e bloc annuel un stage en contexte professionnel.

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique à celui du premier bloc annuel du bachelier en sciences politiques et du bachelier en information et communication.

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

MANGL1235	"Anglais 2" a comme prérequis MANGL1120
	• MANGL1120 - Anglais 1
MANGL1339	"Anglais 3" a comme prérequis MANGL1235
	• MANGL1235 - Anglais 2
MESPA1237	"Espagnol 2" a comme prérequis MESPA1122
	• MESPA1122 - Espagnol 1
MESPA1340	"Espagnol 3" a comme prérequis MESPA1237
	• MESPA1237 - Espagnol 2
MMETH1202	"Séminaire d'actualité 2" a comme prérequis MMETH1102
	• MMETH1102 - Séminaire d'actualité 1
MNEER1236	"Néerlandais 2" a comme prérequis MNEER1121
	• MNEER1121 - Néerlandais 1
MNEER1341	"Néerlandais 3" a comme prérequis MNEER1236
	• MNEER1236 - Néerlandais 2

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

HUSM1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

○ MCOMU1101	Information et communication	Jerry Jacques	PR [q1] [30h +40h] [5 Crédits] 
○ MSHUM1114			

○ MESPA1237	Espagnol 2 	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits] 
-------------	--	---	--

○ Spécialisation en sciences humaines et sociales



HUSM1BA - 3e bloc annuel



HUSM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui nnel0 475.64001465 Tm [(L 0.9176mmun/3001

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique**

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en transitions et innovations sociales](#)
- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en sociologie](#)

Autres formations accessibles au terme du programme

L'ensemble des programmes listés ci-dessous sont également accessibles, de manière directe, moyennant des compléments de formation éventuels ou sur dossier :

- [Master \[120\] en administration publique \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en communication \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en politique économique et sociale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation économétrie](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#)

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.